L'exemple d'une collaboration fructueuse entre le corps médical, les autorités et l'industrie

Les génériques à un prix avantageux – mais pas au prix de la santé des enfants!

Christoph Aebi, Nicole Pellaud

[a] Vice-Président de la La Société Suisse de Pédiatrie; [b] Présidente de la La Société Suisse de Pédiatrie

Le cotrimoxazole appartient à l'assortiment de base des substances antibactériennes. En mai 2015, les deux derniers fournisseurs suisses ont retiré la suspension pédiatrique de leur assortiment en raison du prix «ex factory», fixé officiellement à Frs. 1.68 par bouteille, ne couvrant de loin pas le coût de production.

Cet antibiotique bien connu, restant toujours non seulement le premier choix lors d'infection urinaire afébrile mais constituant également la meilleure prophylaxie contre la pneumocystose pour tous les enfants et adolescents immunodéprimés, a subitement dû être importé de pharmacies internationales étrangères.

La Société Suisse de Pédiatrie (SSP), avec le soutien de la Société Suisse d'Infectiologie (SSI), du Groupe d'Infectiologie Pédiatrique Suisse (PIGS) et de la FMH, a immédiatement contacté le dernier fabricant restant (Mepha AG) et l'OFSP. En quelques semaines l'OFSP et le fabricant ont pu convenir d'un nouveau prix «ex factory» (Fr. 4.70). La firme s'est montrée prête à préparer la production et la distribution d'une nouvelle suspension à la formule très peu modifiée. Swissmedic a proposé une solution non-bureaucratique, grâce à laquelle une formule allemande a pu rapidement être autorisée jusqu'au nouvel enregistrement. Depuis octobre 2015, la suspension du cotrimoxazole est à nouveau disponible sur le marché suisse sous le nom de Nopil®.

Conclusion: (1) Une collaboration rapide et non-bureaucratique de tous les responsables intervenant en faveur des patients qui en ont besoin est possible et efficace dans le cadre de directives régulatrices existantes. (2) La pression générale sur les prix des génériques met en danger beaucoup de suspensions pédiatriques. Ces formes galéniques sont pour les fabricants et les distributeurs très peu lucratives et génèrent un chiffre d'affaire insignifiant.

Les suspensions pédiatriques sont à protéger des baisses de prix indifférenciées afin que leur approvisionnement reste assuré sans interruption pour les enfants.

Responsabilité rédactionnelle: Pascal Stucki, SGP

Correspondance:
Prof. Christoph Aebi
Klinikdirektor
Universitätsklinik
für Kinderheilkunde
Inselspital
CH-3010 Bern
Christoph.Aebi[at]insel.ch